



## Procès-verbal

### de l'Assemblée Générale du mardi 9 mai 2023 à 17h30

Nombre de membres présents : **29**

Nombre de membres représentés : **139**

#### Ordre du jour :

1. Rapport moral de la Présidente.
2. Rapport annuel d'activités 2022.
3. Bilan financier préparé par l'expert-comptable et présenté par M. BARDON
4. Rapport du Commissaire aux comptes, M. BARDON.
5. Approbation des comptes 2022.
6. Budget prévisionnel 2024 présenté par le Trésorier.
7. Point information prochaines élections COS18 2024.
8. Parole aux adhérents

Le 9 mai 2023 à BOURGES, les membres du Comité des Œuvres Sociales du Cher se sont réunis à l'amphithéâtre des Pyramides situé route de Guerry en Assemblée Générale ordinaire sur convocation de la Présidente datée du **3 avril 2023**.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

L'Assemblée est présidée par Mme Delphine GALA, Présidente du COS 18, assistée d'une secrétaire de séance, Mme Patricia GAILLARD, secrétaire du COS 18.

La séance est ouverte à 17h30.

## **1 Rapport moral de la Présidente**

Présenté par Delphine Gala

*« Tout d'abord je tiens à vous remercier d'être présents ce soir pour notre assemblée générale annuelle.*

*Pour nous, cette réunion est un temps fort, une rencontre importante entre vous, les adhérents et toute l'équipe chargée de l'animation et de la gestion de l'association. C'est un temps d'échanges et un moment de convivialité.*

*Je tiens à souligner que depuis toutes ces années de fonctionnement, le COS a mis en place un vrai lien social. En effet, notre collectivité est importante par son nombre et sa diversité, et de plus l'action des agents est très répartie sur le département. Le fait de participer aux différentes prestations du COS génère un autre échange qui dépasse largement le cadre plus hiérarchique que celui tourné vers le travail. En 2023, nous sommes ravis de compter 851 adhérents, soit une hausse de 10 % par rapport à l'année 2022.*

*Concernant notre permanence, suite au départ d'Emmanuelle en septembre 2021, c'est aujourd'hui Patricia qui assure, seule, la tâche de secrétaire-comptable et je l'en félicite et la remercie pour son travail. En fin d'année, elle partira vers d'autres horizons pour une retraite bien méritée.*

*Comme d'habitude, je vous rappelle que nous attendons vos réactions, vos remarques constructives et vos suggestions.*

*Le COS se veut interactif, il vous propose des prestations mais souhaite également connaître, en retour, vos impressions, vos attentes. C'est à travers cette communication que nous pourrons travailler de façon constructive.*

*Je tiens à remercier également toute l'équipe du COS pour son investissement et son travail, toujours à la recherche de bonnes idées à vous proposer pour vous satisfaire et qui œuvre au bon fonctionnement du COS. Je vous rappelle que ce travail est un travail d'équipe, bénévole, et qu'il est essentiel de maintenir une bonne et saine énergie, pour pouvoir continuer à assumer un bon fonctionnement.*

*Merci de votre attention.*

*Nous allons maintenant passer au rapport annuel d'activités pour 2022, qui sera présenté par Patricia. »*

## Rapport annuel d'activités 2022

Présenté par Mme Patricia GAILLARD, secrétaire du COS18.

### **Énumération des très nombreuses sorties faites en 2022 :**

29 janvier : soldes à Troyes => 30 participants  
5 mars : Paris + salon de l'agriculture => 34 participants  
26 mars : Paris + musée le Louvre => 113 participants  
7 mai : Versailles => 50 participants  
11 juin : Parc animalier Beauval => 57 participants  
2 juillet : le Clos Lucé à Amboise => 47 participants  
15 octobre : Parc Astérix Halloween => 120 participants  
26 novembre : journée libre Paris (black Friday) => 89 participants  
17 décembre : Noël à Chambord => 59 participants

### **Théâtre Opéra Billetterie :**

14 mai : théâtre le roi lion => 50 participants  
10 décembre : Le lac des Cygnes Opéra => 40 participants  
Billetterie cinémas locaux => 42 participants  
Billetterie CTA => 122 bénéficiaires dans l'année  
Billetterie fêtes des mères : Amma Centre Bourges => 70 participants  
Billetteries fêtes des pères : National Palace Vierzon => 25 participants

Rappelons que les locations estivales sont une des prestations les plus demandées au COS18.

Un article a été diffusé sur l'intranet du Conseil départemental le 31 mars dernier afin de rappeler le système de points mis en place pour l'obtention notamment des différentes prestations et en particulier les locations saisonnières.

*« Chaque année le COS18 vous propose des sorties, des locations saisonnières etc... »*

Quelquefois, victime de son succès sur le nombre d'inscriptions reçues par rapport au nombre de places disponibles, le COS18 se voit dans l'obligation d'appliquer l'article 5 de son règlement intérieur.

### **« Article 5 du Règlement Intérieur du COS18 »**

*Chaque prestation équivaut à un nombre de points :*

*Voyages : 12 points*

*Locations d'été : 10 points*

*Week-ends : 8 points*

*Center Parcs : 6 points*

*Ski : 4 points*

*Sorties libres : 2 points*

*L'adhérent se verra attribuer les points correspondants aux activités dont il a bénéficié. Si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places proposées, les adhérents ayant le moins de points seront prioritaires. Les points seront calculés sur l'année N-1, puis N-2.*

*En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué pour départager les adhérents.  
De même, un tirage au sort sera fait pour constituer la liste d'attente. »*

## **94 familles bénéficiaires des linéaires été 2022**

En mobil home pour 6 personnes ou en résidence 2 pièces pour 4 / 5pers  
Réservations faites de 8 à 10 semaines sur chaque linéaire

Nous avons plusieurs destinations au choix :

La Provence, les Alpes, la côte d'azur, Le Morbihan; la Vendée, la Corse, les Landes et la Loire Atlantique.

### **Week-ends**

Du 18 au 20 mars 2022 : Ski à Super Lioran =>56 participants

Du 10 au 12 juin 2022 : Londres + studios Harry Potter =>47 participants

Du 12 au 13 août : Le Puy du Fou =>60 participants

### **Voyages**

Du 16 au 23 avril : La Crète avec Boutique voyages => 60 participants

Du 29 septembre au 4 octobre : Dubaï avec J. Cœur Voyages => 40 participants

## **COMMANDE GROUPEES**

### **298 commandes**

- Parfumerie (petite nouveauté avec achats en ligne et livraison sur site)
- Chocolats Jeff de Bruges
- Vin domaine de Tanières Menetou Salon
- Huile de colza et tournesol
- Huitres

### **Arbre de Noël :**

Il a eu lieu le 8 décembre 2022. Le superbe spectacle présenté était « le marchand de sable » avec la présence Philippe CANDELORO à la patinoire de Bourges. Au total 685 participants : 416 enfants présents âgés de 0 à 12 ans et 269 parents.

Distribution de 436 bons cadeaux de 25 € pour les enfants bénéficiaires de l'arbre Noël âgés de 11 à 12 ans (non pris en charge par le CNAS) ainsi que les enfants des adhérents du COS 18 âgés de 13 à 18 ans.

En 2022 les adhérents du COS ont encore pu bénéficier d'un chèque cadeau de 20 €.

Pour les prochaines années, nous ne sommes pas certains de pouvoir assumer financièrement cette dotation.

Tout cela combien ça coute ?

La parole est donnée à notre comptable pour la présentation de ce bilan financier.

### **3 Bilan financier**

Présenté par M. BARDON, en l'absence de Mme Laura DESCHAMPS, collaboratrice de M. CORTET, expert-comptable.

Le Powerpoint présenté par M. BARDON, commissaire aux comptes, est disponible en pièce-jointe.

### **4 Rapport du commissaire aux comptes**

Présenté par M. BARDON, commissaire aux comptes  
Il certifie que les comptes annuels 2022 sont réguliers et sincères.

### **5 Approbation des comptes 2022**

Vote des comptes 2022 :

**Contre : 0 membre**

**Abstention : 0 membre**

**Pour : 29 Membres présents et 45 pouvoirs**

### **6 Budget Prévisionnel présenté par le trésorier, M. Frédéric CHAUVIN**

Le budget prévisionnel 2024 présenté par le trésorier du COS18 est disponible en pièce jointe

Vote du Budget Prévisionnel :

**Contre : 0 membre**

**Abstention : 0 membre**

**Pour : 29 membres présents et 45 pouvoirs**

### **7 Point information prochaines élections COS18 2024**

M. Franck BRETEAU, Vice-Président du COS 18, informe les membres présents qu'en 2024 auront lieu les prochaines élections du COS 18 afin de procéder au renouvellement des membres. Le COS 18 demande donc si des membres seraient intéressés pour postuler. L'idéal serait des candidatures de personnes travaillant sur les différents sites et différentes villes du département.

Les élections par vote électronique ayant un coût élevé pour l'association, il sera sans doute proposé plusieurs bureaux de vote sur l'ensemble du département, afin qu'un maximum d'adhérents puissent voter.

### **8 Parole aux adhérents**

Une adhérente demande si le COS prévoit des voyages en 2024.

Réponse de la Présidente : Oui. Des voyages sont à l'étude. Différentes destinations sont envisagées : La Laponie, la Jordanie, la Tunisie ... Les prix ont augmenté d'environ 30 % en 1 an et le prix des vols bouge chaque jour et cela devient compliqué de proposer des voyages de qualité avec un budget limité.

Un sondage parmi les présents est réalisé : La Jordanie semble intéresser davantage les adhérents. Les agents des collèges demandent un voyage pendant

les vacances scolaires d'avril 2024. Le devis pour la Tunisie est attendu par les membres du COS18.

Question : Est-ce que adhérents retraités pourraient continuer à bénéficier des commandes groupées (vins, chocolats...) tout en payant une cotisation ?

La réponse apportée est qu'il faudrait pour cela modifier les statuts car, à ce jour, les retraités ne peuvent pas bénéficier des avantages du COS 18.

Mme REBOTTARO, Conseillère départementale, présente à l'assemblée, prend la parole pour féliciter le COS et l'encourage à poursuivre les actions menées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20.

La Présidente du COS  
Delphine GALA



La secrétaire de séance  
Patricia GAILLARD

